

A LA COMMISSION D'ETUDE
SUR LA FORMATION
DES ADULTES

MEMOIRE DU MFC
AU SAGUENAY - LAC ST-JEAN

Ont collaboré à la rédaction de ce mémoire:
Lucie Poulin, Monique Fortin, Danielle Fleury,
Adrienne Laforest, D. Bolduc, Marthe Dallaire
et Alma-Rose Bouchard, resp. dioc. .

décembre 1980

--- CONTENU ---

introduction	01
présentation du MFC	02
une expérience : l'Eveil	02
les caractéristiques du MFC	04
le financement	06
recommandation touchant:	
1. l'information	07
2. cours de conduite auto	07
3. les ALIA	08
4. la place de l'éducation culturelle	09
5. la reconnaissance des O.E.P.	10
6. les champs d'éduc. pop.	11
conclusion	12



MOUVEMENT DES FEMMES CHRETIENNES
DU DIOCESE DE CHICOUTIMI

1..

Mémoire
à la Commission d'étude
sur la formation des adultes

Le MFC (Mouvement des Femmes Chrétiennes) du Saguenay-Lac St-Jean est heureux d'apporter sa participation à l'effort que fait cette Commission d'étude pour doter la province d'un système d'éducation des adultes qui respectera encore plus fort les principes directeurs définis dans le dossier de la Commission (ch. 4, Principes Directeurs) .

Notre mouvement est conscient de ne pas être encore très habitué à une telle participation à la vie collective. Nous acceptons de qualifier notre mémoire de très modeste. Nos recommandations ne sont le fruit ni d'étude^s poussées , ni de longue^s enquêtes, mais plutôt de notre bout d'expérience dans la domaine de l'éducation populaire.

..2

PRESENTATION DU MFC

Le MFC existe dans la plupart des régions du Québec; il compte quelques groupes dans l'Ontario, en Alberta et dans les Maritimes. Dans le diocèse, il existe dans 67 paroisses. Le dynamisme varie d'une place à l'autre; nous reconnaissons comme vivantes 55 équipes de huit à douze personnes. Le mouvement regroupe des femmes de tous âges et de toutes conditions. Il tente d'ajuster constamment ses projets (contenu et pédagogie) aux personnes qu'il veut rejoindre de manière à demeurer abordable pour les femmes les plus simples. Notre programme d'action change tous les deux ans; cette année le thème était: la consommation. Toute les équipes sont invitées à construire des projets d'éducation populaire en regard de ce programme, mais sans être limitées à ce domaine. Une équip^e conserve le loisir de mettre sur pieds ou d'animer tout projet de service ou d'éducation populaire.

UNE EXPERIENCE : L'EVEIL I et II

Depuis quatre ou cinq ans surtout, pour favoriser la découverte du travail en groupe , cultiver le goût de construire des projets pour le milieu, pour permettre de découvrir de " nouvelles " femmes, en plus des projets réguliers, au moins 550 femmes ont vécu une ou deux sessions de formation qu'on appelle: EVEIL I ou EVEIL II .

C'est principalement cette expérience qui nous a poussés à venir nous exprimer à la Commission. Voilà pourquoi nous trouvons bon d' en préciser quelques caractéristiques.

La session se vit en petit groupe de huit à dix personnes; elle comprend huit soirées de trois heures, à raison d'une par semaine. La rencontre se vit habituellement dans un foyer, tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre. Les cas où des femmes ont démissionné en cours de session sont extrêmement rares. Le recrutement se fait de personne à personne. Tout est gratuit.

Une caractéristique de cette expérience que nous tenons à souligner à la Commission concerne l'animation: chaque session est animée par deux femmes qui n'ont souvent que très peu d'expérience en animation; et, pourtant, nous estimons que chaque rencontre nécessite vraiment une qualité d'animation assez exigeante. A date, une soixantaine de femmes ont fait vivre cette expérience. De cette expérience nous croyons honnête de conclure :

1. La plupart des femmes que nous avons ainsi rejointes n'auraient jamais profité de l'expérience si notre invitation avait été limitée à un appel général par le journal, la radio ou la T.V.

2. La façon de procéder la plus riche pour offrir à des personnes que nous appelons " ordinaires" l'occasion de développer leurs ressources, ce n'est ni la lecture, ni les conférences, mais bien la formation par l'action révisée et, en petit groupe .

3. Il existe, à la base, des personnes qui ont de grandes capacités d'animation et qui, avec un instrument convenable et un peu d'aide, font de l'éducation populaire avec un succès remarquable.

CARACTERISTIQUES DU MFC

Le MFC tel que décrit jusqu'à présent peut paraître doubler d'autres organismes. Nous sommes d'accord que nous recoupons d'autres mouvements quant au champs de travail et, sur certains points, aux méthodes aussi .

Voici cependant quelques points sur lesquels nous croyons nous distinguer.

1. Tout en gardant les deux pieds , la tête et le coeur dans le monde, le MFC se déclare un mouvement d'Eglise. Nous n'exigeons aucun comportement religieux particulier de nos membres.

2. Ce que nous cultivons cependant, sans négliger aucune motivation, réalité ou loi humaine de l'amour de soi, des autres, de découvrir le monde et de s'engager, c'est d'exploiter le surplus de dynamisme que la foi chrétienne peut offrir.

3. Sans rien camoufler ni déformer de tout ce qui est humain ou terrestre, nous développons le souci de percevoir et de sentir toutes ces réalités avec les yeux et " le cœur " de celui que nous confessons être le maître de l'univers.

4. Comme organisme officiel de l'Eglise catholique, nous voudrions bien devenir un exemple et un signe de la tâche qu'elle a héritée de son fondateur d'aimer l'homme et de faire du monde - ce qui est sans doute utopique - un domaine où l'être prime sur l'avoir, la dignité humaine sur la productivité, un monde dans lequel chaque être humain pourrait aller à la limite de ses possibilités.

5. Nous croyons qu'une énergie supra humaine accompagne et multiplie toute activité centrée sur la croissance de l'homme; la conscience de cette force crée une audace nouvelle; nous cultivons cette conscience.

FINANCEMENT DU MFC

Les membres, à la base, versent une cotisation annuelle; ce revenu est à peine suffisant pour couvrir les frais de fonctionnement du groupe de base lui-même. Dix pour cent de cette cotisation est versé à la Fédération diocésaine, ce qui constitue un montant qui est loin d'égaliser les dépenses d'organisation et d'animation du Comité diocésain et des six Comités de secteur. Les six dernières années, ce qui nous a permis d'offrir à l'ensemble du mouvement des services convenables d'animation ce furent les octrois reçus de la DGEA. Comme cet octroi est nul, cette année, nous devons chercher d'autres modes de financement.

NOS RECOMMANDATIONS

1. Touchant l'information .- Nous recommandons que chaque année, le SEA prenne l'initiative de faire parvenir à tous les organismes d'éducation populaire une liste complète des services qu'il peut offrir ,(pas seulement la liste des cours), comme: animateurs, instruments d'animation, documentation, équipement didactique, audio-visuel, services de secrétariat, locaux, financement, etc.

Les avantages:

1. le respect du droit de ces organismes à l'information
2. la promotion des rôles du SEA dans le milieu
3. la rentabilité plus grande des investissements humains et matériels du SEA
4. une chance de diminuer ou d'éviter le parallélisme dans les investissements d'énergie et d'argent

2. Touchant les cours de conduite automobile .- Nous recommandons que le SEA offre des cours de recyclage en conduite automobile.

Les avantages:

1. nous croyons que c'est un besoin: recyclage, loi récente, des conducteurs n'ont jamais suivi un tel cours..prévention, etc

2. à notre connaissance, ce cours n'existe pas.
3. ce serait une occasion pour des conducteurs, en plus de devenir mieux informés, de reviser leur mentalité au volant, leur courtoisie, le sens civique.

3. Touchant les ALIA (agents locaux d'information et d'animation)

Nous recommandons que les agents locaux d'information et d'animation du SEA deviennent de plus en plus des agents de promotion, une sorte de présence du SEA dans un territoire recréant, que cet agent soit employé à demi-temps (pour ne pas en faire un professionnel), qu'il soit rémunéré (pour s'assurer un contrôle), qu'il soit du milieu même (pour bien connaître les gens et être connu), que sa tâche couvre mille personnes au plus.

La tâche de ces agents serait : de rendre l'information à destination, de cerner les besoins du coin et de promouvoir les cours ou services qui répondent à ces besoins, d'assurer le recrutement, la motivation et le démarrage, de contrôler le fonctionnement des personnes ou des groupes en cours ou en session au moins de façon générale.

Pourquoi cette recommandation ?

1. le texte même de la recommandation évoque déjà de lui-même bien des avantages
2. notre bout d'expérience dans le MFC révèle que les personnes qui ont le plus besoin n'ont souvent ni les énergies, ni les ressources personnelles, soit pour " capter "

les informations rédigées pour le grand public en général, soit pour entreprendre les démarches personnelles nécessaires à tel service offert.

3. notre expérience nous dit encore que la publicité ordinaire (journaux, T.V. etc) en faveur de cours, sessions ou projet du genre, même si elle est très bien faite, demeure, pour bien des personnes à la base, obscure, compliquée et peu motivante.
4. nous croyons que des personnes et des groupes ne sont pas toujours conscients de leurs besoins, s'il en sont conscients, qu'ils n'ont pas toujours l'énergie pour s'en donner la réponse; dans l'un et l'autre cas, il faut de l'aide. Nous souhaitons que le SEA réponde aussi, pour ne pas dire d'abord, aux besoins réels et évite le danger de se laisser exploiter par des besoins très secondaires ou artificiels.

Note: si la Commission juge bon d'être informé davantage sur ces recommandations, elle pourrait ^{en} trouver une application de l'esprit et du bien fondé dans le témoignage de Madame Marthe Dallaire, 234, 13^e avenue, à Desbiens.

4. Touchant l'éducation culturelle. - Nous recommandons que les dispositions soient prises pour que l'éducation populaire ou culturelle ait une place au moins aussi grande, si non plus, que l'éducation visant la formation professionnelle.

Les avantages:

1. ce domaine est plus accessible à la majorité; il ne requiert que peu de prérequis, il peut être diversifié à volonté
2. nous croyons qu'il répond à des besoins urgents et profonds surtout dans le contexte actuel : besoin de se comprendre mieux, de se posséder, d'identifier ses valeurs, d'exprimer son senti, ses aspirations, sa vision des événements et des choses de toutes les façons offertes à l'être humain, etc, etc.
3. ce domaine améliore automatiquement la qualité de vie des personnes; la formation professionnelle vise le même but mais les résultats peuvent souvent être contraires. (ex.: un diplôme et pas de travail)
4. ce domaine offre à la femme qui a choisi de demeurer au foyer (ou qui y est obligée) une occasion d'assurer sa croissance personnelle
5. nous croyons que c'est un domaine à privilégier parce qu'il préfère l'être à l'avoir, l'humain à la production, le bonheur à l'utilité.

5. Touchant la reconnaissance des Organismes d'éducation populaire

Nous recommandons que les dispositions soient prises pour qu'un organisme d'éducation populaire qui le désire puisse être reconnu officiellement comme tel par l'Education des Adultes, et, puisse bénéficier d'un mode de relations avec un SEA qui favorise la poursuite de ses objectifs dans le milieu, qui évite les "doublages" ou les querelles et qui assure

une recherche plus harmonieuse et efficace du bien commun.

Cette reconnaissance et cette coopération devraient

l'autonomie et les caractéristiques de chacun.

Les avantages:

1. L'Education des Adultes jouerait un rôle plus ou moins tenu à date: se sentir responsable, non seulement d'offrir quelques services, mais de l'éducation des adultes, se révélant intéressé à tout ce qui se fait dans cette ligne.
2. une occasion pour les organismes intéressés de se reviser quant aux objectifs, aux champs d'intervention, à la méthode, etc, de manière à mieux se définir, à se situer dans un ensemble et à augmenter sa qualité.
3. une valorisation pour l'organisme et aussi pour un SEA.
4. la possibilité pour un SEA de favoriser la vitalité d'organismes d'éducation populaire par tous les moyens à sa disposition tout en évitant le danger d'investir sans savoir si cela servira et à quoi cela servira.

6. Touchant les champs d'éducation des adultes .- Nous recommandons que l'Education des Adultes comprenne toutes les sphères d'activité ou de vie de l'être humain, de manière à respecter les besoins subjectifs de croissance de chacun dans sa vie physique, intellectuelle ou morale,

sa vie professionnelle ou culturelle, sa vie artistique ou sociale,
sa vie spirituelle, quelque soit son option religieuse, etc.

Les avantages:

- 1 le respect des droits de l'homme
2. une protection des responsables face au danger de privilégier sa propre échelle des besoins et des urgences en matière d'éducation des adultes.
3. une ouverture nécessaire pour un service d'état qui se définirait au service de tout l'homme et de tous les hommes.

CONCLUSION

Nous remercions vivement les membres de la Commission de nous avoir lus et écoutés; nous disons merci et bravo aux personnes qui ont fabriqué le document de présentation de la Commission, de sa tâche et de son fonctionnement. Nous souhaitons pour tous les concitoyens, en particulier pour le monde merveilleux des femmes, qui nous intéresse particulièrement, toutes les chances du monde d'aller aussi loin que chacun peut et veut.

LE MOUVEMENT DES FEMMES CHRETIENNES
au Saguenay-Lac St-Jean
par:

Alma-Rose BOUCHARD, resp. dioc.
296, rue Napoléon
St-Bruno, Lac St-Jean